

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPES**

Séance du 22 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, PARMENTIER-RICHEZ Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE ANDRE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARSCHOOT Dominique, DUPONT DUMOULIN Valérie, HERBIN Gaël, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, GUERBEAU Pascale, CAPANNELLI Claire, WAYENBURG Aymeric, BARBE PLONQUET Marie-Laurence, CARTIGNY Pierre-Alexis

Excusé :

M. AFFLARD Christian

Avaient donné procuration :

Mme BOITEAU Nadège à M. POULLIER Bernard

Mme ARNOULD Caroline à M. HERBIN Gael

M. MORTELECQUE Denis à Mme GUERBEAU Pascale

Mme MOUILLE Sophie à Mme BARBE Marie-Laurence

Assistait à la séance : Claire ROLAND, Secretariat Général

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme DELPORTE Marie-Françoise ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

ADMINISTRATION GENERALE

Attribution d'un fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour la rénovation du parc d'éclairage public de la commune – Signature convention d'attribution

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 24

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 28

Date de convocation : 16 mars 2023

Date de réception en préfecture : 31 mars 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 MARS 2023

ADMINISTRATION GENERALE

Attribution d'un fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour la rénovation du parc d'éclairage public de la commune – Signature convention d'attribution

Préambule

Suite à la sollicitation du fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour la réalisation du projet de rénovation du parc d'éclairage public, le Bureau Métropolitain de la MEL du 16 décembre 2022 a décidé de l'octroi d'une aide financière d'un montant maximum de 55 996,70 € ;

Afin de pouvoir bénéficier de cet aide, Monsieur le Maire propose d'accepter le fonds de concours accordé par la MEL et demande de l'autoriser à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL.

Le Quorum constaté,

Le Conseil Municipal de Sainghin-en-Weppes,

Vu la sollicitation du fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour la réalisation du projet de rénovation du parc d'éclairage public,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain n° 20 C 0379 en date du 16 décembre 2022,

Vu la convention d'attribution entre la commune et la MEL,

Vu l'avis favorable des membres la Commission « Administration Générale » qui s'est réuni le 16 mars 2023,

Considérant la nécessité d'obtenir le fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour la rénovation du parc d'éclairage public,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

- **D'ACCEPTER** le fonds de concours d'un montant maximum de 55 996,70 €,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL,

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,

Matthieu CORBILLON

